

Groupe spécialisé Santé mentale

Rapport annuel 2016

Le groupe spécialisé Santé mentale élabore entre autres des documents de base sur la santé mentale, soumet des prises de position dans le cadre de processus législatifs et encourage la mise en réseau d'organisations et de spécialistes oeuvrant dans le domaine de la santé publique. L'année 2016 a été marquée par trois activités prioritaires.

Prise de position sur le plan d'action pour la prévention du suicide

Lors de divers ateliers thématiques organisés en 2015, une centaine d'experts et expertes ont activement participé à l'élaboration du plan d'action pour la prévention du suicide en Suisse. Au début de l'année 2016, le groupe spécialisé s'est concentré sur la rédaction d'une prise de position dans le cadre de la procédure de consultation. L'objectif du plan d'action est de réduire durablement le nombre de suicides et de tentatives de suicide. Ses éléments centraux sont la prévention des maladies psychiques, la prévention du suicide organisée par les hôpitaux et les cabinets médicaux, l'accès aux moyens létaux, l'isolement, les statistiques et la recherche. Les besoins spécifiques de certains groupes cibles, des jeunes ou des personnes âgées, par exemple, seront également pris en compte.

La santé mentale des enfants et des adolescents

À l'occasion de sa session plénière, le groupe spécialisé s'est penché sur le projet revu du document « La santé mentale des enfants et des adolescents : promotion, prévention, dépistage et offres de traitement ». Les aspects suivants y sont abordés : la promotion de la santé dans le domaine de la santé mentale des enfants et adolescents; détection et intervention précoces dans les groupes à risque ; prévention, notamment en ce qui concerne le suicide de jeunes ; soins dans les domaines de la psychiatrie, de la psychologie et de la psychothérapie pour enfants et adolescents ; questions liées à la coopération avec et entre les organisations d'aide aux jeunes.

Personnes âgées et suicide

En novembre 2016, le groupe de travail Personnes âgées et suicide a organisé le forum «Prévention du suicide», avec comme thème central la prévention du suicide assisté. Différents exposés, consacrés entre autres au rôle de l'État et au besoin de nouvelles réglementations relatives à l'assistance organisée au suicide, à la représentation du suicide et de l'assistance au décès dans les médias, ainsi qu'à la question si des mesures de prévention sont judicieuses dans les cas où une personne souhaite une assistance au suicide, ont suscité des débats animés et passionnants. Le groupe de travail Personnes âgées et suicide a en outre repris les travaux concernant sa prise de position sur la santé mentale dans les EMS, qu'il a discutée pour la première fois en 2015.

Barbara Weil,

Responsable du groupe spécialisé Mental Health